

# Formations

CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

DU 12 OCTOBRE

2 0 2 2

AU 17 FÉVRIER

2 0 2 3

COLLABORATEURS, EXPERTS-COMPTABLES  
& ENCADRANTS



**VISIOCONFÉRENCES**

PRENEZ LE TEMPS D'ÊTRE ENCORE PLUS PERFORMANT

Formez-vous aussi depuis votre bureau !

**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

 **France  
Gestion**

## COLLABORATEURS

**4**

 L'entreprise individuelle nouvelle version : opportunité de l'option IS pour les BNC et les BIC .....	4
 Comptabilité et fiscalité des loueurs en meublé .....	4
 La paie des hôtels, cafés, restaurants (HCR).....	5
Traitement d'un dossier « agence immobilière » .....	5
 La paie dans le bâtiment .....	6
 Parcours de formation « Les écritures d'inventaire » .....	6

## EXPERTS-COMPTABLES ET ENCADRANTS

**7**

 Prévenir et réagir à des cyberattaques par ransomware ou rançongiciel .....	7
 Prévenir et réagir à des cyberattaques par fraude au faux Virement .....	8
 La signature et la facture électroniques .....	9

## PROCÉDURES D'INSCRIPTION

- Se rendre sur le site Internet france-gestion.fr : aller dans l'espace Experts-Comptables, vous identifier et cliquer sur le bouton « INSCRIPTION » correspondant à la (aux) formation(s) de votre choix, **OU**
- Se rendre dans son Extranet après s'être identifié, cliquer sur l'onglet « Nos formations à venir » et cliquer sur le bouton « INSCRIPTION » correspondant à la (aux) formation(s) de votre choix.

### LIEU DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

- Locaux de France Gestion :  
50 ter, rue de Malte 75011 PARIS (parking public payant au 50 rue de Malte)  
Moyen d'accès : Métro, lignes 3, 5, 8, 9, 11, station République

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX FORMATIONS EN DISTANCIEL

- Accès à une plateforme de visioconférence (Zoom, Lifesize, ou autre, etc.) après envoi par mail d'un lien et d'un code de connexion.

**PRIX DES FORMATIONS** : 0 € ; Attention, pour bénéficier de cette condition tarifaire vous devez être membre correspondant de France Gestion.

Un chèque de caution de 20 € (à l'ordre de France Gestion) par formation en présentiel et par participant vous sera demandé. Il sera à nous envoyer à France Gestion, 7, rue des Chantiers 78000 VERSAILLES. Il vous sera rendu le jour de votre venue en formation<sup>(1)</sup>.

(1) En cas d'absence ou d'annulation d'inscription moins de 3 jours ouvrables avant la formation, les chèques de caution sont encaissés à titre de dédommagement.

## **REPAS** (uniquement pour les formations d'une durée d'1 jour ou plus)

- Formations à France Gestion Paris : pas de déjeuner prévu en groupe en raison des nombreuses solutions de repas à proximité de nos locaux de Paris République. Chacun sera libre d'utiliser la pause déjeuner à sa convenance à l'extérieur des locaux de France Gestion.

## **INSCRIPTIONS EN PRÉSENTIEL**

- Vous recevrez un mail de confirmation dans les 24h de votre demande d'inscription. Votre inscription sera valable 5 jours ouvrables, délai réservé à l'envoi de votre chèque de caution de 20 €. Passé ce délai, votre inscription sera annulée.  
ATTENTION : si votre inscription ne peut être prise en compte parce que la formation est complète, vous serez également informé par mail dans les 24h de votre demande d'inscription.
- Vous recevrez ensuite une semaine avant le début de chaque formation, une convocation par mail dans laquelle vous seront précisés les différentes modalités d'accès, horaires, etc.
- Vous recevrez 24h avant le début de la formation un sms de rappel indiquant la date et l'heure de début de la formation.

## **INSCRIPTIONS EN DISTANCIEL**

- Vous recevrez un mail de confirmation dans les 24h de votre demande d'inscription (si vous souhaitez annuler votre inscription, merci de prévenir France Gestion afin qu'un autre participant puisse bénéficier de la place vacante. En cas d'absences non signalées et répétées, nous pourrions ne pas prendre en compte vos demandes d'inscriptions futures).  
ATTENTION : si votre inscription ne peut être prise en compte parce que la formation est complète, vous serez également informé par mail dans les 24h de votre demande d'inscription.
- Vous recevrez un mail 5 jours ouvrables avant chaque formation dans lequel sera indiquée la plateforme de connexion utilisée pour votre formation à distance.
- Vous recevrez ensuite un mail 48h avant le début de chaque formation dans lequel seront indiqués les diverses consignes et modalités de connexion ainsi que les lien et code de connexion.
- Vous recevrez 24h avant le début de la formation un sms de rappel indiquant la date et l'heure de début de la formation.

**IMPORTANT** : Avant chaque formation (présentiel et distanciel), vous sera adressé avec votre mail de confirmation, un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion. Il permettra à votre intervenant de s'adapter à vos attentes et besoins. Il sera à remplir et à remettre à France Gestion au plus tard 24h avant le début de la formation.

## **MODALITES D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

## COLLABORATEURS



### **VISIO** VISIOCONFÉRENCE

## L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE NOUVELLE VERSION : OPPORTUNITÉ DE L'OPTION IS POUR LES BNC ET LES BIC

### OBJECTIFS

Comprendre les particularités de ce statut protecteur. Connaître le fonctionnement comptable, fiscal, social et juridique d'une entreprise individuelle à l'IS et les opportunités offertes.

### PROGRAMME

#### - Introduction : rappels

#### 1<sup>ère</sup> partie – Patrimoine privé et patrimoine professionnel

- Biens utiles à l'activité
- Formalités, comptabilité
- Conséquences, procédures collectives
- Confusion des patrimoines privé et professionnel

#### 2<sup>ème</sup> partie – L'entreprise individuelle à l'impôt sur les sociétés

- Fonctionnement
- Formalité

### Date et durée

**MERCREDI 12 OCTOBRE 2022**  
de 9h à 12h (3h), sans pause,  
en distanciel synchrone  
via le logiciel Zoom  
(un lien de connexion  
vous sera envoyé 48h  
avant le début de la formation)

### Intervenante

Françoise PICCA,  
formatrice et expert-comptable

**Programme détaillé**  
[cliquez ici](#)

## COLLABORATEURS



### **VISIO** VISIOCONFÉRENCE

## COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ DES LOUEURS EN MEUBLÉ

### OBJECTIFS

Connaître les particularités comptables de dossiers de loueurs en meublé. Maîtriser la fiscalité des LMP/LMNP. A la fin de la formation, les participants seront en mesure de tenir un dossier LMP/LMNP.

### PROGRAMME

#### - Introduction : définition

#### 1<sup>ère</sup> partie : Points communs LMP/LMNP

- Avantages
- Conditions d'accès
- TVA et autres impôts
- Cotisation sociales

#### 2<sup>ème</sup> partie : Comptabilité

- Modalités pratiques
- Immobilisations
- Amortissements

#### 3<sup>ème</sup> partie : Fiscalité

- Réintégrations, déductions
- Déclaration IR
- Plus-values
- IFI

### Dates et durée

**MERCREDI 26 ET**  
**VENDREDI 28 OCTOBRE 2022**  
de 9h à 12h30 (7h sur 2 jours),  
sans pause, en distanciel synchrone  
via le logiciel Zoom  
(un lien de connexion  
vous sera envoyé 48h  
avant le début de la formation)

### Intervenante

Françoise PICCA,  
formatrice et expert-comptable

**Programme détaillé**  
[cliquez ici](#)



### **VISIOCONFÉRENCE**

## **LA PAIE DES HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS (HCR)**

### **OBJECTIFS**

Identifier les spécificités relatives à l'établissement des paies et des charges sociales des entreprises du secteur HCR. Mettre à jour ses connaissances en paie selon la Convention Collective Nationale (CCN) des HCR. A la fin de la formation, les participants seront à même de traiter les paies du secteur HCR.

### **PROGRAMME**

#### **- Introduction**

Les dispositions de la convention collective

#### **1<sup>ère</sup> partie : Le contrat de travail**

- Les différents types de contrat (extras, saisonniers, étrangers)
- Les mentions du contrat (classification et salaire, période d'essai, clauses particulières)

#### **2<sup>ème</sup> partie : Les modalités du contrat**

- Durée et aménagement du temps de travail
- Les congés (repos hebdomadaire, jours fériés, congés payés)
- La composition du salaire (nourriture, heures complémentaires, supplémentaires, mutuelle)

#### **3<sup>ème</sup> partie : Rupture du contrat de travail**

- Les indemnités de fin de contrat
- La retraite
- Les droits du salarié

### **Dates et durée**

**LUNDI 16 ET  
MERCREDI 18 JANVIER 2023**

de 9h à 12h30 (7h sur 2 jours), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### **Intervenante**

Françoise PICCA,  
formatrice et expert-comptable

**Programme détaillé**  
[cliquez ici](#)



## **TRAITEMENT D'UN DOSSIER « AGENCE IMMOBILIÈRE »**

### **OBJECTIFS**

Maîtriser les fondamentaux d'un dossier « agence immobilière » et le sécuriser.

### **PROGRAMME**

- Normes professionnelles applicables, normes anti-blanchiment
- Environnement juridique : les différents métiers de l'immobilier, la loi Hoguet et ses applications, registres obligatoires
- Environnement fiscal
- TVA, faits générateurs
- Difficultés liées à la Convention Collective
- Comptabilité des mandants, comptabilité de l'agence : les comptes comptables
- Norme de l'ANC
- Etc.

### **Date, durée et lieu**

**VENDREDI 10 FÉVRIER 2023**

de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
(7h, avec pause déjeuner d'1h)  
dans les locaux de **France Gestion**  
au 50 ter rue de Malte  
**75011 PARIS**

### **Intervenante**

Sabine SERVAND-DORRYHEE,  
expert-comptable

**Programme détaillé**  
[cliquez ici](#)

## COLLABORATEURS



### **VISIO** VISIOCONFÉRENCE LA PAIE DANS LE BÂTIMENT

#### OBJECTIF

Identifier les spécificités relatives à l'établissement des paies et des charges sociales des entreprises du secteur du bâtiment. Mettre à jour ses connaissances en paie de la CCN du bâtiment.

#### PROGRAMME

##### - Introduction

Les dispositions de la convention collective

**1<sup>ère</sup> partie : Le contrat de travail** : classification, période d'essai, clauses particulières, contrat de chantier

**2<sup>ème</sup> partie : Salaire brut** : indemnités de trajet et de transport, paniers, tickets restaurant, indemnités « Grand déplacement », habillage

**3<sup>ème</sup> partie : Gestion des absences** : retenue pour absence, congés payés, incapacité, intempéries

#### **Dates et durée**

**JEUDI 16 ET VENDREDI 17 FÉVRIER 2023**  
de 9h à 12h30 (7h sur 2 jours), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

#### **Intervenante**

Françoise PICCA, formatrice et expert-comptable

[Programme détaillé cliquez ici](#)

## COLLABORATEURS



### **VISIO** VISIOCONFÉRENCE PARCOURS DE FORMATION « LES ÉCRITURES D'INVENTAIRE »

#### OBJECTIF

Maîtriser les opérations et écritures comptables liées à l'arrêté des comptes. A la fin de la formation, les participants sauront établir et organiser un dossier de révision.

#### PROGRAMME

**Visioconférence 1** - La démarche de la révision et de la préparation d'un bilan

**DATE : JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022**

**Visioconférence 2** - La partie trésorerie : banque, caisse, cipav, prêts

**DATE : MARDI 13 DÉCEMBRE 2022**

**Visioconférence 3** - Les comptes de tiers : justification des comptes clients, fournisseurs, provisions, factures à recevoir

**DATE : VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022**

**Visioconférence 4** - Les frais déductibles, les charges mixtes

**DATE : JEUDI 5 JANVIER 2023**

#### **TOUTES LES SESSIONS SE DÉROULENT**

de 10h à 12h (9x2h, soit 18h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de chaque formation)

#### **Intervenante**

Françoise PICCA, formatrice et expert-comptable

[Programme détaillé cliquez ici](#)

**Visioconférence 5** - Les immobilisations, les amortissements, les plus-values

**DATE : MARDI 10 JANVIER 2023**

**Visioconférence 6** - Le cycle social : vérifications, provisions

**DATE : VENDREDI 13 JANVIER 2023**

**Visioconférence 7** - Le cycle Etat : contrôle TVA collectée, rappels des règles de déductibilité, TVA UE et hors UE

**DATE : MARDI 24 JANVIER 2023**

**Visioconférence 8** - Le cut-off des charges et des produits

**DATE : VENDREDI 27 JANVIER 2023**

**Visioconférence 9** - Les déductions et les réintégrations fiscales

**DATE : MARDI 31 JANVIER 2023**



## VISIOCONFÉRENCE

# PRÉVENIR ET RÉAGIR À DES CYBERATTAQUES PAR RANSOMWARE OU RANÇONGICIEL

## OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes utilisés par les cybercriminels et les failles de sécurité des TPE/PME qu'ils utilisent pour s'introduire sur le réseau informatique, se propager silencieusement et s'activer pour bloquer complètement le réseau informatique en demandant le paiement d'une rançon pour libérer le réseau informatique de la TPE/PME attaquée.

Comprendre les gestes qui sauvent et comment réagir en cas d'attaque.

Identifier les mesures de sécurité à appliquer dans les TPE/PME pour réduire l'exposition à une attaque.

## PROGRAMME

### - Introduction

Présentation de données publiques et des faits connus

### **1<sup>ère</sup> partie : Comment se déroule une attaque par ransomware ?**

- La sélection de la cible
- L'intrusion sur le réseau informatique
- La propagation du virus
- L'activation du virus
- La demande de rançon

### **2<sup>ème</sup> partie : Comment réagir lors d'une attaque par ransomware ?**

- D'un point de vue informatique
- D'un point de vue RH
- D'un point de vue juridique
- D'un point de vue commercial & marketing
- Du point de vue de la demande de rançon

### **3<sup>ème</sup> partie : Les bonnes pratiques pour mieux se protéger**

- Le PCA PRA
- La sauvegarde sécurisée
- La cyber assurance

## Date et durée

### **VENREDI 2 DÉCEMBRE 2022**

de 11h à 12h (1h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

## Intervenant

Ely de Travieso, expert en sécurité IT, fondateur Guardia Cyberdefense

**Programme détaillé**  
[cliquez ici](#)



## VISIOCONFÉRENCE

# PRÉVENIR ET RÉAGIR À DES CYBERATTAQUES PAR FRAUDE AU FAUX VIREMENT

## OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes utilisés par les cybercriminels et les failles de sécurité des TPE/PME qu'ils utilisent pour tromper l'attention d'un service comptable et procéder à des virements frauduleux.

Comprendre les gestes qui sauvent et comment réagir en cas d'attaque. Identifier les mesures de sécurité à appliquer dans les TPE/PME pour réduire l'exposition à une attaque.

## PROGRAMME

### - Introduction

Présentation de données publiques et des faits connus

### **1<sup>ère</sup> partie : Comment se déroule une attaque par " fraude aux faux virements du président " ?**

- La sélection de la cible
- La création des profils
- La mise en relation
- La demande de virement
- La relance
- Autre technique : le vol de mot de passe du président

### **2<sup>ème</sup> partie : Comment réagir lors d'une attaque par " fraude aux faux virements du président" ?**

- D'un point de vue informatique
- D'un point de vue comptable
- D'un point de vue juridique
- D'un point de vue RH
- Du point de vue du cybercriminel

### **3<sup>ème</sup> partie : Les bonnes pratiques pour mieux se protéger**

- La sensibilisation des collaborateurs
- La solution antispam
- La signature électronique

### Date et durée

#### **LUNDI 23 JANVIER 2023**

de 11h à 12h (1h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### Intervenant

Ely de Travieso, expert en sécurité IT, fondateur Guardia Cyberdefense

**Programme détaillé**  
[cliquez ici](#)



## VISIOCONFÉRENCE

# LA SIGNATURE ET LA FACTURE ÉLECTRONIQUES

## OBJECTIFS

Maîtriser les enjeux de la mise en place de la facture électronique. Comprendre la valeur légale d'une signature électronique et les divers niveaux de sécurité. Evaluer la nécessité de se réorganiser pour la mise en place d'un processus digitalisé.

## PROGRAMME

- Définition et principe de la signature électronique
- Facture électronique
  - Définition et principe de la facture électronique
  - La facture structurée/mixte ou hybride
  - Focus sur la PAF "Piste d'Audit Fiable"
- Le cadre juridique et fiscal
  - Les obligations, notamment E-reporting
- Avantages de la signature et de la facture électroniques
- Repenser l'organisation du cabinet

## Date et durée

**MARDI 7 FÉVRIER 2023**

de 9h à 11h (2h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

## Intervenante

Sanaa MOUSSAID,  
expert-comptable

[Programme détaillé  
cliquez ici](#)



50 ter, rue de Malte 75540 Paris Cedex 11

Tél. : 01 43 14 40 50

mél : paris@france-gestion.fr

Bureaux de Versailles

7, rue des Chantiers 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 49 00

mél : versailles@france-gestion.fr

Interlocuteur formation :

Francis Villos

Tél. : 01 39 07 49 15

mél : francis.villos@france-gestion.fr

**[www.france-gestion.fr](http://www.france-gestion.fr)**